

contente pas d'évoluer dans une ligue secondaire. Une ligue peut être la plus forte au pays, mais il y a mieux que cela, et un sportif qui a du cœur au ventre ne se contentera pas d'atteindre à cette excellence. Quant à moi, comme canadien, je me réjouis de voir évoluer ces super-vedettes à la grandeur du pays et au delà des frontières.

A mon avis, il est inacceptable d'adopter le bill que nous étudions présentement.

J'aimerais ajouter aux observations de M. Barrette, dont je parlais tantôt.

Quant à la deuxième question que M. Barrette aurait souhaité poser au ministre, je me permettrai de la poser à sa place:

Allez-vous combler le déficit du stade olympique... ?

Je veux parler du stade qui servirait ou qui pourrait servir à une telle équipe.

Ferez-vous le procès de tous les sports comme, par exemple, celui du golf régi par l'Association de Golf Royale du Canada qui fait des courbettes devant la PGA américaine à l'occasion de l'Omniun du Canada qui se laisse imposer par celle-ci des restrictions ridicules quant au nombre de golfeurs canadiens ayant droit de participer à l'Omniun national de leur pays? ... nous doutons qu'il puisse répondre dans l'affirmative, car le gouvernement fédéral s'est, tel Pilate, lavé les mains de tout ce qui concerne l'Organisation des Jeux Olympiques de 1976. Pourtant, si le projet de loi de M. Lalonde devient éventuellement loi, celle-ci privera la ville de Montréal d'une bonne source de revenus, parce que la Ligue de football Nationale, ou la Mondiale, reluke déjà vers le spacieux stade qui sera terminé à temps pour les Jeux olympiques. Ça aurait pu être très profitable que d'avoir une concession de football américain. Et ça n'aurait pas empêché le «père Berger» de faire jouer ses Alouettes dans le même stade, même si le calibre de jeu de la ligue canadienne est nettement inférieur. Il y a des sportifs qui préfèrent le jeu canadien au jeu américain, peu importe la qualité des footballeurs.

Et si le fédéral n'aide pas la ville de Montréal sous forme de subventions, le fardeau financier tombera fatalement sur les épaules des Montréalais, dont plusieurs sont des électeurs de notre cher «boy scout» national.

A la seconde question, M. Lalonde n'aurait pas pu répondre parce que, premièrement, il ne doit pas savoir que le golf existe, encore moins la «Royal Canadian Golf Association» dont les pontifes viennent de décréter que l'Omniun du Canada aura lieu en permanence à Toronto la pure à compter de 1980.

Si M. Lalonde daigne se pencher sur ce problème de la mainmise de la PGA américaine sur l'organisation de notre Omniun national, il faudra qu'il légifère pour mettre fin à cette pratique infâme.

Monsieur le président, ceci prouve que lorsqu'on parle d'un bill uniquement sur le football, affirmant que cela pourra permettre l'évolution de milliers de Canadiens, on fait erreur. Le gouvernement ne peut en aucun temps présenter des mesures en ce qui a trait aux loisirs, au conditionnement physique, à l'évaluation des outils de base que nous avons présentement, ou aux crédits à affecter à nos organismes de loisirs afin de permettre aux jeunes de se développer convenablement.

Je me souviens que dernièrement l'honorable député de Sherbrooke (M. Pelletier) avait sollicité justement l'évaluation de nos organisations de loisirs. Il avait parlé de l'addition de certaines maisons, si nécessaire, mais, malheureusement, il fera probablement comme d'autres députés, il ne dira pas un mot, compte tenu du fait qu'il faut économiser le temps en étudiant les grands problèmes de l'heure.

Pourtant, je crois que c'est le moment tout choisi pour demander au ministre responsable, non pas de nous présenter un tel bill, mais de s'appliquer davantage, d'augmenter les crédits et de les verser à un ministre responsable du conditionnement physique. Je pense que cela touche les citoyens de tous les âges, non seulement les enfants, mais les plus âgés aussi. Il est très important que nous acceptions de mettre sur pied une politique semblable.

Football canadien—Loi

Il est certain, répondra-t-on, qu'on dépense des millions de dollars dans le cadre des programmes Perspectives-Jeunesse et d'Initiatives locales, mais on ne dira jamais que la moitié de ces sommes est gaspillée par une mauvaise présentation, par une mauvaise sélection.

A mon avis, nous aurions profité à consacrer ces millions-là à un ministère responsable du conditionnement physique, mais pas en vertu d'un bill comme celui actuellement à l'étude, car nous savons parfaitement bien que ce n'est pas l'affaire du gouvernement de dicter aux connaisseurs comment organiser une ligue de football ou de hockey.

Je pense qu'il y a des connaisseurs en la matière qui peuvent s'occuper de cela. Nous avons, nous, la responsabilité, bien sûr, de permettre aux milliers de Canadiens qui s'adonnent à un sport en particulier de bénéficier de toutes les possibilités d'atteindre le maximum de l'excellence. Ce n'est pas à nous de leur dire comment agir, monsieur le président.

C'est pour cette raison que le bill est ridicule. Nous aurions souhaité que le ministre accorde des crédits supplémentaires. On dit que nous faisons perdre le temps de la Chambre: si le ministre est prêt à retirer son bill, nous serons très heureux de passer à l'étude de problèmes beaucoup plus importants. Mais que le ministre responsable ne compte surtout pas sur moi pour appuyer son bill qui va à l'encontre des libertés de tout sportif. Je crois que le ministre aura l'occasion de lire plusieurs communiqués de commentateurs sportifs qui connaissent leur affaire, ce qui lui permettra de réfléchir et de retirer son bill. Même s'il faut deux semaines ou deux mois, je ne négligerai rien pour empêcher l'adoption de ce bill, qui n'est pas la réponse adéquate à la jeunesse, qui attend de l'aide supplémentaire et des mesures justifiées et justifiables. On parle d'encourager la jeunesse aux loisirs: ce n'est sûrement pas de cette façon qu'on y arrivera, monsieur le président.

M. Béchard: Monsieur l'Orateur, l'honorable député me permettrait-il de lui poser une question très sérieuse?

M. La Salle: Oui, j'aimerais bien qu'il me la pose. Je doute qu'elle soit sérieuse, monsieur le président, mais j'accepterai qu'il la pose.

M. Béchard: Vous verrez par la suite.

Monsieur l'Orateur, l'honorable député de Joliette (M. La Salle) a semblé ridiculiser tantôt la liaison entre le football canadien...

Des voix: Question, question!

M. Béchard: C'est une question semblable à celle de l'honorable chef de l'opposition officielle (M. Stanfield)!

... et l'unité nationale. Est-ce qu'il pourrait dire s'il est d'accord sur la déclaration du très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker), qui disait en 1961, et je la répéterai dans la langue de Shakespeare, qui est la langue de l'ancien premier ministre du Canada...

[Traduction]

La partie annuelle de la Coupe Grey est un événement national important pour tous les Canadiens. Elle stimule l'intérêt dans les sports parce qu'elle est devenue le symbole de la compétition athlétique. Elle rapproche l'Est et l'Ouest et contribue à l'unité du pays.

[Français]

Est-ce qu'il est d'accord sur ce point?

M. La Salle: La réponse est très claire, monsieur le président. L'ancien premier ministre du Canada avait parfaitement raison, mais pourquoi me poser une telle question? Pourquoi, dans cette loi, se limite-t-on à parler de l'unité nationale sur le football, alors que la compétition